



a chronique **Ovine**

Semaine 45 du 6 novembre 2020

L'eau, le premier aliment des brebis



L'eau d'abreuvement peut être à l'origine de transmission de virus ou bactéries. Elle doit répondre à des recommandations (et non à des normes) sous peine de générer des problèmes de reproduction, de mortalité.

Laurent Solas, de la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire précise que « *si l'eau du réseau ne présente pas de problème, cela n'est pas le cas des autres sources d'approvisionnement. Il est nécessaire de faire analyser l'eau au moins une*

fois par an afin de s'assurer que celle mise à disposition des animaux est potable ». D'un point de vue chimique, l'eau doit être sans odeur, présenter un pH entre 6 et 7, avoir une dureté (calcium-magnésium) inférieure à 10° et un RH2 entre 22 et 28. Enfin, une teneur en chlore inférieure à 0,1 ppm est recommandée. D'un point de vue bactériologique, Il est recommandé l'absence totale de germes d'origine fécale. Lorsque les animaux s'abreuvent directement en cours d'eau, la présence de faune sauvage peut être source de contamination (Ragondins,...).

Des animaux suffisamment hydratés

Le premier point à vérifier, c'est la quantité d'eau bue par les animaux. « *L'installation de compteur d'eau permet d'avoir une idée très précise de la quantité consommée quotidiennement par les animaux et de vérifier si les besoins en eau sont couverts, ajoute Laurent Solas. Cette méthode est peu couteuse et rapide* ». Lorsqu'il n'y a pas de compteur installé dans les bâtiments et surtout pour vérifier si les animaux sont bien hydratés pendant le pâturage, il est possible de vérifier la densité urinaire à l'aide d'un réfractomètre. Pour cela, il suffit de prélever l'urine d'un échantillon représentatif d'animaux et de mesurer à l'aide du réfractomètre la densité urinaire. Les résultats sont instantanés. Pour en savoir plus, vous pouvez contacter votre Groupement de Défense Sanitaire ou votre vétérinaire.

Article extrait de la brochure de la 15^{ème} Rencontre Technique Ovine de Bourgogne-Franche-Comté

Photo semaine 45-20 : en termes de qualité, l'eau doit répondre à des recommandations
CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)